

RUBIK ? Notre alternative

Lorsque le 13 mars 2009, notre Conseiller Fédéral Hans-Rudolf Merz, dans un moment de grande lucidité, a décidé d'adopter les standards de l'art 26 de l'OCDE et de supprimer la distinction entre évasion et fraude fiscale, il n'a sans doute pas réalisé qu'il venait de donner le 1^{er} coup de pioche du démantèlement de la place financière suisse.

Tel un arbitre de football qui aurait unilatéralement décidé de déplacer la ligne centrale du terrain, il a du jour au lendemain mis hors jeu toute une industrie. En changeant la définition du criminel, il a élevé un citoyen économe et prévoyant au rang de criminel ou de terroriste, sur lequel désormais tous les Etats exsangues s'arrogent le droit de concentrer leur appareil répressif.

Nos deux grandes banques, empêtrées dans l'escroquerie des subprimes et les scandales à répétition ont profité de cette magnifique opportunité de détourner l'attention portée sur elles en initiant avec Economie Suisse une sur-réglementation bancaire et financière permettant d'éliminer, au passage, une masse de petits concurrents qui avaient, eux, gardé la confiance de leurs clients. Rappelons que les gestionnaires de fortune représentaient, il y a peu encore, 16% de la masse des actifs gérés en Suisse. Se posant en porte-parole de l'industrie, ils se sont mis à pondre des règles, qu'ils ont érigées en nouveaux standards. Parmi celles-ci, RUBIK, qui amène les clients à fuir rapidement notre pays. Pour UBS et Crédit Suisse, qui ont des succursales dans quasiment tous les pays du monde, il ne s'agit que d'un transfert. Pour les milliers d'employés suisses qui en feront les frais, la situation est assurément plus problématique.

Pour les Banquiers privés, catégorie très feutrée que leur statut d'Associés indéfiniment responsables oblige à beaucoup plus de prudence, cette criminalisation de leur clientèle est dramatique puisque, abritant et gérant le produit d'une fraude, donc d'un crime, ils deviennent dès lors des receleurs, sujets désormais à des poursuites pénales. Il convenait dès lors de trouver de toute urgence une parade pour s'affranchir du passé, quitte à sacrifier potentiellement la moitié de leur masse sous gestion.

C'est ainsi que LES BANQUES sont venues vous voir avec un plan RUBIK, initialement **génial**, puis sont revenues en septembre 2012, vous dire que c'était la seule solution possible, **faute d'alternative**.

Or, RUBIK, selon nous, n'est pas acceptable pour les raisons suivantes :

- c'est une nouvelle capitulation de la Suisse qui perd encore un peu plus de souveraineté
- pourquoi la Suisse devrait faire ce qu'aucun pays ne fait ? Réveillons-nous, inutile de leur montrer un bon exemple quand ce sont nos parts de marchés et beaucoup d'argent qu'ils veulent
- le banquier spolie son client, tout assurant, la main sur le cœur, que c'est pour son bien
- le banquier viole la sphère privée d'un client qui s'est ouvert à lui en toute confiance
- le banquier devient un agent du fisc. Il en résulte un conflit d'intérêt manifeste, car plus il phagocyte son client, plus il réduit sa propre facture
- l'Europe exige toujours l'échange automatique d'informations, RUBIK n'est donc que temporaire
- il met en danger les petits établissements bancaires qui n'ont pas de succursales à l'étranger et les gestionnaires de fortune qui ne peuvent pas tous s'exporter physiquement avec leur famille
- aucun garde-fou n'a été prévu, pas même interdire la rétroactivité (rappelons que les Etats-Unis exigent 10 ans et toutes les pièces se rapportant aux dossiers)
- aucun délai raisonnable de mise en conformité pour permettre à l'industrie de se retourner
- les mises en place sont lourdes et inapplicables pour les petits établissements
- les clients qu'on spolie sont aussi des touristes qui visitent régulièrement notre pays
- les clients qu'on spolie sont aussi des entrepreneurs qui commercent avec notre pays
- cet argent qui quitte la Suisse, ne reviendra pas car il s'exporte sous de cieux moins coopératifs. .
- quelle image donne-t-on de la Suisse qui renie ses lois et trahit ses clients qui, chaque jour, incrédules, découvrent dans leur journal un nouveau chapitre. A quand le tour des Suisses ?
- avec RUBIK on ne s'attaque pas aux vrais problèmes de l'Europe, les spreads, qui sont la cause de ce besoin effréné de capitaux, aussitôt engloutis

Parenthèse 1 : Rubik Royaume-Uni est d'autant plus stupide qu'il existait déjà un excellent accord Liechtenstein-UK très favorable qu'il était facile de copier, au titre de l'égalité de traitement

Parenthèse 2 : le Conseil Fédéral continue de passer en force puisque, nonobstant la décision du Tribunal fédéral dont on peut douter de l'indépendance, il a quand même mis en vigueur l'accord RUBIK avec le Royaume-Uni

Parenthèses fermées

Alors Rubik, n'y a-t-il vraiment aucune alternative ? Voici en tout cas la nôtre !

Tout d'abord un constat macro économique : la crise bancaire de 2008 a été induite par une finance incontrôlable, toute puissante et jamais inquiétée qui continue d'ailleurs ses activités en toute impunité. La crise d'endettement des Etats qui s'en est suivie représente actuellement l'un des défis majeurs de l'Union européenne.

Cette alternative que nous proposons s'adresse avant tout aux pays surendettés de l'Union européenne. Par contrecoup, elle bénéficiera à l'entier de la zone euro, car elle s'attaque aux racines du mal qui la rongent.

Prenons l'exemple de l'**Italie** dont la dette avoisine les 2'155 milliards d'Euros. Dans ce contexte, toute différence de taux a des conséquences économiques exponentielles. L'ennemi de ce pays, ce n'est donc pas son contribuable, abominable criminel qui refuse de s'acquitter de ses impôts. L'ennemi, ce n'est pas non plus la Suisse, cet inqualifiable repaire de fraudeurs qui abrite tous les criminels de la planète. **Non, le véritable ennemi de l'Italie** Mesdames et Messieurs, **ce sont les spreads**, ces écarts qui séparent le taux d'un emprunt d'Etat, en l'occurrence italien, de celui de référence, le Bund allemand. Pour l'Italie, en cette période de rémission, cet écart avoisine les 2.75%, mais il prend l'ascenseur à chaque alerte,. C'est donc près de 60 milliards d'euros au minimum qu'annuellement le Gouvernement italien verse INUTILEMENT aux spéculateurs. Il suffirait à la BCE de centraliser le marché de la dette souveraine de l'Union à un taux unique pour immédiatement couper cette dépense pharaonique.

En étroite collaboration avec le **GSCGI** et avec le **Club des gestionnaires, Le Lobby des Citoyens** a planché sur une solution qui tient à la fois compte des besoins de nos voisins en difficulté et de ceux de nos clients, qui sont et restent au coeur de notre préoccupation et dont la sphère privée est garantie par notre Constitution.

Notre solution, dans les grandes lignes, tient en 3 mots : simple, pas chère et rapide

Elle s'articule autour de 3 axes :

1. Régularisation spontanée simplifiée, pour celui qui veut se mettre en conformité
2. Obligation de souscrire à un emprunt-solidarité, pour celui qui désire rester anonyme mais immunisé
3. Impôt à la source sur tous les intérêts et dividendes futurs, pour tous.

1er Volet : Régularisation spontanée simplifiée : type scudo italien ou portugais

Présenté à Pascal Broulis et à David Hiler, chefs des finances respectivement de VD et GE

Le concept est simple et efficace

copies d'une pièce d'identité et du formulaire bancaire d'ayant-droit économique
copie de l'estimation bancaire à régulariser
prélèvement unique et immédiat de 5% du capital à régulariser, au titre de variation de fortune

Avantages

De l'argent immédiatement disponible pour des Etats qui en ont un besoin urgent
pas de préparations de dossiers fiscaux longues et coûteuses
pas de gaspillage de deniers publics en contrôles minutieux et zélés qui retardent la taxation
pas de rétroactivité juridiquement ingérable

2ème Volet : Obligations d'Etat, spécial "solidarité nationale"

Le constat

L'Etat doit payer sur sa dette des intérêts élevés – Il a un urgent besoin de capitaux
Le résident non déclaré ne paie pas ses impôts et n'aide ainsi pas son pays à s'en sortir
Il doit donc être astreint à un effort de solidarité nationale

La solution

L'Etat émet un emprunt « solidarité » à taux zéro, à 10-15 ans
Le résident non déclaré doit obligatoirement en souscrire 20-25% de son portefeuille
ce qui n'est pas un trop grand problème à une période où les portefeuilles sont très liquides
L'Etat profite d'un financement gratuit à 10-15 ans, immédiatement profitable à son budget
La mesure est immédiate et ne nécessite pas de procédures de mise en place compliquées

L'avantage

Le client résident non déclaré reste **anonyme** mais **protégé** en cas de contrôle fiscal, grâce à un affidavit de la banque.

Le coût

Au lieu de ponctionner le capital, **cet impôt est obtenu par abandon partiel de revenus futurs.**
Sur un taux à 10 ans de 4.12%, le coût annuel serait de 1.03%, pour une position de 25% du portefeuille, soit un coût total sur 10 ans de 10.25%.
Sur un taux à 15 ans de 5.15%, le coût annuel serait de 1.3%, pour une position de 25% du portefeuille, soit un coût total sur 15 ans de 19.3%.

Ce deuxième volet, a été présenté à Rome, le 13 février dernier, à de hauts responsables politiques, dont un professeur d'économie, futur possible ministre des finances. Qualifié de génial et de brillant, ce projet a reçu un accueil très chaleureux parce qu'il maintenait les fonds non déclarés proche de l'Italie, qu'il amenait immédiatement des rentrées conséquentes, qu'il devrait être bien perçu par les électeurs de droite tout en étant acceptable à ceux de gauche par son côté solidaire, et surtout parce qu'il était le seul à mettre le doigt sur les vraies causes du mal, justement leur plus grand cauchemar.

Cette initiative privée solidaire, nous a permis de rappeler à l'Italie de ne pas se tromper de cible et de plutôt se fédérer avec les autres pays surendettés de l'Union pour exiger de Bruxelles des spreads équitables.

Le 3e volet : prélèvement à la source d'intérêts

Il n'a pas besoin d'être mis en place car il existe déjà,
tant en Suisse avec les 35% d'impôts anticipés
qu'en Europe avec les mêmes 35% de prélèvements forfaitaires dans le cadre de la fiscalité de l'épargne européenne.

En conclusion

Cette initiative respecte nos valeurs et nos spécificités ; elle n'appelle ni spoliation, ni délation, ni trahison. Elle est le fruit de la réflexion de professionnels de terrains, ceux justement que l'on essaie de mettre à mort avec des sur-réglementations forcenées, inutiles, disproportionnées et discriminatoires. Ce sont aussi des entrepreneurs qui s'engagent pour la défense de ce pays et de son image, car ils en vivent, des professionnels qui se battent pour la protection de leurs clients qu'ils connaissent bien et qui leur font confiance, clients qui ne sont pas les assassins annoncés par le GAFI et le groupe Egmont. Cette alternative rappelle le rôle de proximité que les Gestionnaires de fortune et les petits établissements bancaires entretiennent avec leur client.

Ne pas entrer dans l'Union européenne ne veut pas dire que nous soyons hors de l'Europe. La Suisse, par cette proposition, qui n'a pas été lâchée sous la contrainte, montre qu'elle est capable de reprendre l'initiative, qu'elle est solidaire des difficultés de ses voisins et qu'elle s'emploie à rechercher des solutions intelligentes pour les épauler, tout en préservant son indépendance et ses intérêts propres, ce qui n'est en rien incompatible.

Faire carême ne donne pas pour autant à manger aux Somaliens. Détruire notre économie n'améliore en rien celle des pays surendettés.

On ne peut pas vraiment dire que la capitulation, à ce jour, a été payante ou qu'elle a contribué à réduire les pressions contre la Suisse.

Voter des lois à une cadence qui empêche toute réflexion, sans en mesurer les effets, dans le contexte actuel de pressions manipulatrices ne fait que donner de l'eau au moulin des pays qui essaient de nous destabiliser. En page 3 de votre programme, nous essayé de vous schématiser cette menace coordonnée menée simultanément contre la Suisse.

Notre proposition est un premier pas, facile à mettre en place. Elle ne va pas bien évidemment, à elle-seule, résoudre tous les problèmes auxquels la Suisse doit faire face, mais elle peut contribuer à réduire la pression dont elle fait l'objet. Pour cette raison, notre initiative doit s'inscrire dans le cadre d'une vision plus large qui engloberait une solution globale pour notre pays. C'est le sens du rapport que nous allons remettre prochainement au Président de la Confédération, sous le titre « **Reprendre l'initiative** ».

Il n'y a pas besoin de chars aux frontières pour être en guerre. Le Lobby des Citoyens aimerait donc inviter tous ceux qui ont compris que nous étions au beau milieu d'une guerre économique féroce à alerter leurs voisins et à faire une trêve dans leurs querelles idéologiques partisans. C'est le souhait affiché par la dernière page de notre brochure : "la soupe au lait de Kappel, version valaisanne".

Ce sera mon mot de la fin

Annexes

[Programme de la soirée](#)

[Article de l'AGEFI du 12.03.2013](#)

Marc R. Studer
Président
Le Lobby des Citoyens
Berne
11.03.2013